La République du Centre, 17 décembre 2010

ÉDUCATION 17/12/10

Affectation des élèves de l'ENA : pour une procédure équitable

Jean-Pierre Sueur, sénateur socialiste du Loiret, a défendu au Sénat un amendement stipulant que *« les affectations des étudiants issus de l'ENA s'effectuent sur la base d'un classement et conformément au principe d'égalité »*. Il a exposé que si les classements, comme les concours, peuvent *« présenter des inconvénients »*, les procédures plus informelles qu'on veut leur substituer *« ouvrent la porte à la connivence et au favoritisme »*. Jean-Pierre Sueur déplore que, suite aux déclarations de Jean-Jacques Hyest (UMP), président de la commission des lois du Sénat, cet amendement n'ait pas été adopté alors même que l'orateur de l'UMP, en discussion générale, Josselin de Rohan, avait défendu, comme Catherine Tasca au nom du groupe socialiste, une position identique à la sienne.

.

Phoca PDF